



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022


Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit de nettoyage
- **Utilisations déconseillées** Toute autre utilisation est déconseillée.
- **1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KEIMFARBEN AG
Wiesgasse 1 / CH-9444 Diepoldsau
Tel. +41 71 737 70 10 / Fax +41 71 737 70 19
www.keim.com / info @keim.ch
- **Service chargé des renseignements:**
Thomas Klug
Téléphone +41(0)794027155
E-mail: info@keim.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Tox Info Suisse 145

GBK GmbH Global Regulatory Compliance
Emergency number: +41 71 737 70 18

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**

GHS05
- **Mention d'avertissement** Danger

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

**Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 1)

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Alkylbenzènesulfonate de sodium
2- propylheptanol alcoxylé
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium

· **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P315 Consulter immédiatement un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

EUH208 Contient d-limonene. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Préparations**

· **Description:** Préparation tensio-active

· **Composants dangereux:**

CAS: 111-90-0 EINECS: 203-919-7 Reg.nr.: 01-2119475105-42-0000	2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥2,5-≤10%
Numéro CE: 932-051-8 Reg.nr.: 01-2119565112-48-0000	Alkylbenzènesulfonate de sodium ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	5-<10%
CAS: 68891-38-3 NLP: 500-234-8 Reg.nr.: 01-2119488639-16	Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	1-<5%

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

**Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 2)

CAS: 166736-08-9 Numéro CE: 605-450-7	2- propylheptanol alcoxylé ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Acute Tox. 4, H302	1-<5%
CAS: 112-34-5 EINECS: 203-961-6 Numéro index: 603-096-00-8 Reg.nr.: 01-2119475104-44	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol ☠ Eye Irrit. 2, H319	1-<5%
CAS: 5989-27-5 EINECS: 227-813-5 Numéro index: 601-029-00-7 Reg.nr.: 01-2119529223-47	d-limonene ☠ Flam. Liq. 3, H226; ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ☠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	<1%

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours**Remarques générales:**

En cas d'apparition de symptômes ou en cas de doute, faire appel à un médecin.

Nous recommandons de présenter cette fiche de sécurité au médecin.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Ne pas utiliser de solvants ou de diluants.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et le pharynx avec de l'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction:**

Le produit ne s'enflamme pas, adapter les mesures d'extinction à l'incendie environnant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

**Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 3)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
En cas d'incendie, ne pas inhaler la fumée, les gaz et les vapeurs.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Veiller à une aération suffisante.
Veiller aux mesures de protection (voir paragraphes 7 et 8).
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les eaux ou les canalisations.
Se conformer aux réglementations locales.
Diluer avec beaucoup d'eau.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
Assurer une aération suffisante.
Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter le contact avec la peau ou les yeux.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ne pas inhaler les aérosols.
Équipement de protection individuelle voir le chapitre 8 (8.2).
Suivre les consignes légales de protection et de sécurité.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Le produit n'est pas inflammable.
Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

**Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 4)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
Conserver dans les emballages d'origine dans un endroit frais et sec.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre le gel.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Classe de stockage:** 12
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

111-90-0 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 100 e mg/m ³ Valeur à long terme: 50 e mg/m ³ SSc;
--------------	---

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 101 mg/m ³ , 15 ppm Valeur à long terme: 67 mg/m ³ , 10 ppm SSc;
--------------	---

5989-27-5 d-limonene

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 80 mg/m ³ , 14 ppm Valeur à long terme: 40 mg/m ³ , 7 ppm S SSc;
--------------	---

· DNEL

Alkylbenzènesulfonate de sodium

Oral	Long-term - systemic effects	0,425 mg/kg bw/day (consommateur)
Dermique	Long-term - systemic effects	85 mg/kg bw/day (travailleur)
	Long-term - systemic effects	42,5 mg/kg bw/day (consommateur)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects	6 mg/m ³ (travailleur)
	Long-term - systemic effects	1,5 mg/m ³ (consommateur)

68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium

Oral	Long-term - systemic effects	15 mg/kg bw/day (consumer)
Dermique	Long-term - systemic effects	2.750 mg/kg bw/day (travailleur)
	Long-term - systemic effects	1.650 mg/kg bw/day (consommateur)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects	175 mg/m ³ (travailleur)

(suite page 6)



**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

**Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 5)

	Long-term - systemic effects	52 mg/m ³ (consumer)
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		
Dermique	Long-term - systemic effects	83 mg/kg bw/day (travailleur)
Inhalatoire	Acute - local effects	101,2 mg/m ³ (travailleur)
	Long-term - systemic effects	67,5 mg/m ³ (travailleur)
	Long-term - local effects	67,5 mg/m ³ (travailleur)
5989-27-5 d-limonene		
Inhalatoire	Long-term - systemic effects	33,3 mg/m ³ (worker)
· PNEC		
Alkylbenzènesulfonate de sodium		
Aquatic compartment - freshwater		0,268 mg/l (freshwater)
Aquatic compartment - marine water		0,0268 mg/l (marine water)
Aquatic compartment - sediment in freshwater		8,1 mg/kg sed dw (sediment fresh water)
Aquatic compartment - sediment in marine water		8,1 mg/kg sed dw (sediment marine water)
Terrestrial compartment - soil		35 mg/kg dw (soil)
Sewage treatment plant		5,6 mg/l (sewage treatment plant)
68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium		
Aquatic compartment - freshwater		0,24 mg/l (freshwater)
Aquatic compartment - marine water		0,024 mg/l (marine water)
Aquatic compartment - sediment in freshwater		0,9168 mg/kg sed dw (sediment fresh water)
Aquatic compartment - sediment in marine water		0,09168 mg/kg sed dw (sediment marine water)
Terrestrial compartment - soil		7,5 mg/kg dw (soil)
112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		
Aquatic compartment - freshwater		1,1 mg/l (freshwater)
Aquatic compartment - marine water		0,11 mg/l (marine water)
Aquatic compartment - water, intermittent releases		11 mg/l (freshwater)
Aquatic compartment - sediment in freshwater		4,4 mg/kg sed dw (sediment fresh water)
Aquatic compartment - sediment in marine water		0,44 mg/kg sed dw (sediment marine water)
Terrestrial compartment - soil		0,32 mg/kg dw (soil)
Sewage treatment plant		200 mg/l (sewage treatment plant)
5989-27-5 d-limonene		
Aquatic compartment - freshwater		0,0054 mg/l (freshwater)
Aquatic compartment - marine water		0,00054 mg/l (marine water)

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

**Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 6)

Aquatic compartment - sediment in freshwater	1,32 mg/kg sed dw (sediment fresh water)
Aquatic compartment - sediment in marine water	0,13 mg/kg sed dw (sediment marine water)
Terrestrial compartment - soil	0,262 mg/kg dw (soil)
Oral secondary poisoning	3,33 mg/kg food (non spécifiée)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les aérosols.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

· **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

Filtre combiné A/P

· **Protection des mains:** Gants de protection

· **Matériau des gants**

Adapté par exemple:

Gants en coton traités au nitrile

Caoutchouc nitrile

Epaisseur recommandée: $\geq 0,5$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6 (480 min)

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

· **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Consulter le chapitre 12 et 6.2

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CHF

(suite page 8)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

Nom du produit: **KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Couleur:	Vert transparent
· Odeur:	de type citron
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	non applicable.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH à 20 °C	7,4*
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique à 20 °C:	29* mPas
· Solubilité	
· l'eau:	miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non applicable
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,0-1,1* g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	non applicable

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	*Les valeurs se rapportent au produit venant d'être fabriqué et peuvent évoluer dans le temps.
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Point/l'intervalle de ramollissement	
· Propriétés comburantes	non applicable
· Taux d'évaporation:	non applicable

(suite page 9)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

Révision: 10.02.2022

Nom du produit: **KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 8)

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable en cas d'utilisation et de stockage normaux.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxydes de carbone (COx)
Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité**
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)

(suite de la page 9)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**111-90-0 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol**

Oral LD50 5.500 mg/kg (rat)

Dermique LD50 8.500 mg/kg (lapin)

Alkylbenzènesulfonate de sodium

Oral LD50 2.000-5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)

Dermique LD50 >2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)

68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium

Oral LD50 4.100 mg/kg (rat) (OECD 401)

Dermique LD50 >2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)

166736-08-9 2- propylheptanol alcoxylé

Oral LD50 500 mg/kg (rat) (OECD 423)

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Oral LD50 2.410 mg/kg (souris)

Dermique LD50 2.764 mg/kg (lapin)

5989-27-5 d-limonene

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >5.000 mg/kg (lapin)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Dessèche la peau.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque de graves lésions des yeux.
- **En cas d'inhalation:** Irritation possible.
- **En cas d'ingestion:** Irritation possible.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Contient: d-Limonen. Peut provoquer des réactions allergiques.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
Aucune étude expérimentale connue.
Le produit n'ayant pas été testé, les informations sur la toxicologie sont issues des propriétés des constituants.

(suite page 11)

-CHF-

**Fiche de données de sécurité**
selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)

(suite de la page 10)

- **Toxicité subaiguë à chronique:**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) néant**
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**· 12.1 Toxicité****· Toxicité aquatique:**

Nuisible pour les organismes aquatiques.

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Alkylbenzènesulfonate de sodium

EC 50/48h >1-10 mg/l (Daphnia) (OECD 202)

ErC50/72h >10-100 mg/l (algues) (OECD 201)

LC 50/96 h >1-10 mg/l (poisson) (OECD 203)

68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium

NOEC 0,27 mg/l (Daphnia) (21d)

EC 50/48h 7,2 mg/l (Daphnia) (OECD 202)

LC 50/96 h 7,1 mg/l (poisson) (OECD 203)

ErC50 7,5 mg/l (algues) (96h)

166736-08-9 2- propylheptanol alcoxylé

EC 50/48h >1-10 mg/l (Daphnia) (OECD 202)

LC 50/96 h >10-100 mg/l (poisson) (OECD 203)

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

EC 50/48h >100 mg/l (Daphnia)

ErC50/72h >100 mg/l (algues)

LC 50/96 h 1.300 mg/l (poisson)

ErC50 >100 mg/l (algues) (96h)

5989-27-5 d-limonene

NOEC 4 mg/l (algues)

EC 50/48h 0,307 mg/l (Daphnia) (OECD 202)

ErC50/72h 0,32 mg/l (algues) (OECD 201)

LC 50/96 h 0,7 mg/l (poisson) (OECD 203)

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· Log POW**

5989-27-5 d-limonene 4,23

(suite page 12)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

**Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 11)

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indication AOX:**
Le produit à notre connaissance ne contient pas d'halogènes organiques. Le produit ne contribue pas à la charge AOX de l'eau.
- **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CE No 2006/11/CE:**
En l'état actuel de nos connaissances, le produit ne contient pas de métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE.
- **Indications générales:**
Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.
Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.
Nocif pour les organismes aquatiques.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Eliminer selon les réglementations locales.
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

07 06 99	déchets non spécifiés ailleurs
----------	--------------------------------

· **Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)**

07 06 99	Déchets non spécifiés ailleurs
----------	--------------------------------

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **ADR, IMDG, IATA** néant

(suite page 13)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

Nom du produit: **KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 12)

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Polluant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	N'est pas un produit dangereux selon les directives de transport.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Si vous désirez des informations concernant l'étiquetage, reportez-vous au chapitre 2 du présent document

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 14)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Révision: 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

**Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 13)

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:** classe A (Classification propre)

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

· **observé:**

TRGS 200 (Allemagne)

TRGS 500 (Allemagne)

TRGS 510 (Allemagne)

TRGS 900 (Allemagne)

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57** Néant.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** Keimfarben Allemagne, Service Sécurité Produits

· **Numéro de la version précédente:** 13.0

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 15)



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 10.02.2022

Numéro de version 13.1 (remplace la version 13.0)

Révision: 10.02.2022

**Nom du produit: KEIM NETTOYANT-PIERRE
(STEINREINIGER-N)**

(suite de la page 14)

IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe (Technical Rules for Dangerous Substances, BAuA, Germany)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
EC10: Effective concentration at 10% mortality rate.
EC50: Half maximal effective concentration.
LC10: Lethal concentration at 10% mortality rate.
NOEC: No observed effect concentration.
REACH: Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals (Regulation (EC) No.1907/2006)
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3
* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

CHF